

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-13 : convention avec l'Office de Tourisme 2023-2026**

Une réunion a été organisée à l'Office du Tourisme afin de discuter des modalités de renouvellement de la convention de financement. Le montant du financement des EPCI s'élève à 400 000 € et est réparti ainsi :

	Base	Quote-part subvention
CCPLux	59,00 %	236 000 €
CCHC	33,00 %	132 000 €
CCTV	8,00 %	32 000 €
	100,00 %	400 000 €

Compte tenu des évolutions des critères, il est proposé d'actualiser les bases de financement de la façon suivante :

	Base	Quote-part subvention
CCPLX	56,79 %	227 160 €
CCHC	33,46 %	133 840 €
CCTV	9,75 %	39 000 €
Total	100,00 %	400 000 €

Afin d'atténuer l'impact de cette augmentation, il a été convenu d'une progressivité d'ici 2026 :


- 2024 = 34 000 €
- 2025 = 36 000 €
- 2026 = 39 000 €

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver ces nouvelles conditions et autoriser le Président à signer la nouvelle convention.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité approuve la proposition.*

Fait à SAULX, le 2 mars 2023

Le Président Benjamin GONZALES,



The image shows the official seal of the Communauté de Communes du Triangle Vert, which is circular and contains a central emblem. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-14 : adhésion à BGE Franche-Comté**

BGE Franche-Comté est une association qui accompagne à la création / reprise d'entreprise. Ses équipes travaillent au service des porteurs de projet, des entrepreneurs et du développement économique des territoires.

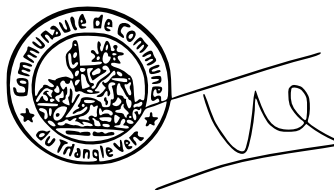
Dans ce cadre, BGE Franche-Comté a sollicité la CCTV afin que cette dernière devienne membre de soutien de l'association et a soumis 2 propositions d'engagement :

- Option 1 : membre de soutien de l'association : 150 €
- Option 2 : membre de soutien de l'association avec communication des données : 500 €

Il est proposé au conseil communautaire d'adhérer à l'association en tant que soutien à hauteur de 150 €.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité approuve la proposition.*

Fait à SAULX, le 2 mars 2023  
Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-15 : modification de la durée hebdomadaire de service inférieur à 10 % d'un poste permanent 27 h 00 à 25 h 00**

Vu la délibération n° 2021-66 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant création d'un emploi permanent au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à **temps non complet** à hauteur de 27 h 00 hebdomadaires (27/35<sup>ème</sup>), relevant de la catégorie hiérarchique C, afin d'assurer les fonctions d'agent postal intercommunal à VALLEROIS-LE-BOIS et à NOROY-LE-BOURG ;

Compte tenu des modifications de cycles de travail des agents des services à la population et des nouveaux horaires d'ouverture des services, il est proposé au conseil communautaire de porter la durée hebdomadaire de travail de l'emploi permanent créé par la délibération susvisée, au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à hauteur de 25 h 00 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la proposition par :*

<i>POUR</i>	<i>44</i>	
<i>CONTRE</i>	<i>2</i>	<i>Patrice COLNEY, Reynald GUYOT</i>
<i>ABSTENTIONS</i>	<i>2</i>	<i>Edwige HAEFFELE, Christelle HENRY</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023

Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-16 : vote des taux de Fiscalité Intercommunale pour 2023**

Il est proposé au conseil communautaire de voter les taux de fiscalité intercommunale suivants :

Taux de la Taxe d'Habitation	3,25 %
Taux sur le Foncier Bâti intercommunal (TFB)	6.31 %
Taux sur le Foncier non bâti intercommunal (TFNB)	20.79 %
Taux de la Contribution Financière Economique (CFE)	18.80 %

Les taux de TFB, TFNB et CFE sont identiques à 2022.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la proposition par :*

<i>POUR</i>	45	
<i>CONTRE</i>	1	<i>Patrice COLNEY</i>
<i>ABSTENTIONS</i>	2	<i>Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023

Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-17 : effacement de la dette de la « Marmite vagabonde »**

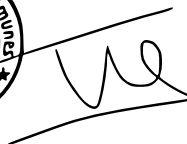
Dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire, le tribunal de commerce de VESOUL-GRAY a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs de « MARMITE VAGABONDE » (POMOY). Cette décision entraîne un effacement de la dette d'un montant de 94.45 € au budget OM.

Il est proposé au conseil communautaire d'éteindre les titres de recettes correspondant à cette dette.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la proposition par :*

<i>POUR</i>	33	
<i>CONTRE</i>	11	<i>Patrice COLNEY, Luc GONDELBERG, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Sylvie PHILIPPE, Antoine TRUSSARDI, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Benoît PETON, Véronique LOUIS</i>
<i>ABSTENTIONS</i>	4	<i>François-Régis GRANDVOINET, Laurence BAUMONT, Marie-Pierre DUPRE, Claude THIEDEY</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023  
Le Président, Benjamin GONZALES,

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-18 : Compte de gestion 2022 – Budget Principal**

Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 au budget Principal par :*

POUR	46	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023  
Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

## Résultats budgétaires de l'exercice

02000 - CC DU TRIANGLE VERT

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 323 134,95	2 935 848,74	5 258 983,69
Titres de recette émis (b)	418 621,93	2 447 045,64	2 865 667,57
Réductions de titres (c)		16 618,67	16 618,67
Recettes nettes (d = b - c)	418 621,93	2 430 426,97	2 849 048,90
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 323 134,95	2 714 995,53	5 038 130,48
Mandats émis (f)	489 268,85	1 772 289,93	2 261 558,78
Annulations de mandats (g)		14 445,68	14 445,68
Depenses nettes (h = f - g)	489 268,85	1 757 844,25	2 247 113,10
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	70 646,92	672 582,72	601 935,80
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 070-200041861-20230302-202318-DE

Berger  
Levrault

21/

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02000 - CC DU TRIANGLE VERT

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-242 520,05		-70 646,92		-313 166,97
Fonctionnement	918 188,89	265 120,05	672 582,72		1 325 651,56
<b>TOTAL I</b>	<b>675 668,84</b>	<b>265 120,05</b>	<b>601 935,80</b>		<b>1 012 484,59</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
02002-ZAE CC DU TRIANGLE VERT					
Investissement	-318 922,63		-436 610,87		-755 533,50
Fonctionnement	60 322,00		415 635,87		475 957,87
<b>Sous-Total</b>	<b>-258 600,63</b>		<b>-20 975,00</b>		<b>-279 575,63</b>
02004-PERISCOLAIRE CCTV					
Investissement	-8 251,74		-1 198,18		-9 449,92
Fonctionnement	69 828,55	14 871,74	-12 003,20		42 953,61
<b>Sous-Total</b>	<b>61 576,81</b>	<b>14 871,74</b>	<b>-13 201,38</b>		<b>33 503,69</b>
02006-GEMAPI CCTV					
Investissement	-9 104,74		-304,19		-9 408,93

OK  
OK

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 070-200041861-20230302-202318-DE

Berger  
Levrault

22/



## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

CC DU TRIANGLE VERT

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Investissement	23 944,36	9 104,74	57 740,85		72 580,47
<b>Sous-Total</b>	<b>14 839,62</b>	<b>9 104,74</b>	<b>57 436,66</b>		<b>63 171,54</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>-182 184,20</b>	<b>23 976,48</b>	<b>23 260,28</b>		<b>-182 900,40</b>
Budgets des services					
Service industriel					
Service commercial					
02003-SPANC CC DU TRIANGLE VERT					
Investissement	1 514,06		1 067,00		2 581,06
Fonctionnement	107 485,16		36 792,80		144 277,96
<b>Sous-Total</b>	<b>108 999,22</b>		<b>37 859,80</b>		<b>146 859,02</b>
02005-COMMERCE CC DU TRIANGLE VERT					
Investissement	0,43		-6 067,71		0,43
Fonctionnement	25 669,66		-6 067,71		19 601,95
<b>Sous-Total</b>	<b>25 670,09</b>		<b>-6 067,71</b>		<b>19 602,38</b>
51200-OM CC DU TRIANGLE VERT					
Investissement	30 409,97				30 409,97

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 070-200041861-20230302-202318-DE



## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02000 - CC DU TRIANGLE VERT

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Fonctionnement	28 273,96		-47 074,87		-18 800,91
Sous-Total	58 683,93		-47 074,87		11 509,06
TOTAL III	193 353,24		-15 282,78		178 070,46
TOTAL I + II + III	686 837,88	289 096,53	609 913,30		1 007 654,65

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 070-200041861-20230302-202318-DE

Berger  
Levrault



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-19 : compte de gestion 2022 – Budget Périodique**

Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 du Budget Périodique par :*

POUR	46	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023  
Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

## Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2022

02004 - PERISCOLAIRE CCTV

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	41 372,40	1 053 763,20	1 095 135,60
Titres de recette émis (b)	28 818,54	1 012 537,92	1 041 356,46
Réductions de titres (c)		114,86	114,86
Recettes nettes (d = b - c)	28 818,54	1 012 423,06	1 041 241,60
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	41 372,40	1 053 763,20	1 095 135,60
Mandats émis (f)	30 016,72	1 025 026,26	1 055 042,98
Annulations de mandats (g)		600,00	600,00
Depenses nettes (h = f - g)	30 016,72	1 024 426,26	1 054 442,98
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	1 198,18	12 003,20	13 201,38
(h - d) Déficit			

004  
070-200041861-20230302-202319-DE

PERISCOLAIRE CCTV

Exercice 2022

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Budget principal					
Investissement					
Projet principal					
<b>TOTAL I</b>					
Projets des services à caractère administratif					
PERISCOLAIRE CCTV					
Investissement	-8 251,74		-1 198,18		-9 449,92
Fonctionnement	69 828,55	14 871,74	-12 003,20		42 953,61
<b>Sous-Total</b>	<b>61 576,81</b>	<b>14 871,74</b>	<b>-13 201,38</b>		<b>33 503,69</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>61 576,81</b>	<b>14 871,74</b>	<b>-13 201,38</b>		<b>33 503,69</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>61 576,81</b>	<b>14 871,74</b>	<b>-13 201,38</b>		<b>33 503,69</b>

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 070-200041861-20230302-202319-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

-----  
**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-20 : compte de gestion 2022 – Budget Ordures Ménagères**

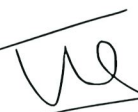
Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 du Budget OM par :*

<i>POUR</i>	46	
<i>CONTRE</i>	0	
<i>ABSTENTIONS</i>	2	<i>Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023  
Le Président, Benjamin GONZALES,

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état



## Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2022

51200 - OM CC DU TRIANGLE VERT

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	39 573,78	968 274,00	1 007 847,78
Titres de recette émis (b)		895 808,35	895 808,35
Réductions de titres (c)		2 365,02	2 365,02
Recettes nettes (d = b - c)		893 443,33	893 443,33
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)		968 274,00	968 274,00
Mandats émis (f)		940 518,20	940 518,20
Annulations de mandats (g)		940 518,20	940 518,20
Depenses nettes (h = f - g)			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		47 074,87	47 074,87
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

Berger  
Levrault

21/

ID : 070-200041861-20230302-202320-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-21 : compte de gestion 2022 – Budget SPANC**


Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 du Budget SPANC par :*

POUR	45	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	3	<i>Victor COULIN, Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023  
Le Président, Benjamin GONZALES,

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état



Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 070-200041861-20230302-202321-DE



Exercice 2022

## Résultats budgétaires de l'exercice

02003 - SPANC CC DU TRIANGLE VERT

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 581,06	192 856,16	195 437,22
Titres de recette émis (b)	1 067,00	67 245,00	68 312,00
Réductions de titres (c)		1 420,00	1 420,00
Recettes nettes (d = b - c)	1 067,00	65 825,00	66 892,00
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 371,00	77 087,00	79 458,00
Mandats émis (f)		29 032,20	29 032,20
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		29 032,20	29 032,20
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	1 067,00	36 792,80	37 859,80
(h - d) Déficit			

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 070-200041861-20230302-202321-DE



services non

# Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

02003 - SPANC CC DU TRIANGLE VERT

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPANC CC DU TRIANGLE VERT					
Investissement	1 514,06		1 067,00		2 581,06
Fonctionnement	107 485,16		36 792,80		144 277,96
<b>Sous-Total</b>	<b>108 999,22</b>		<b>37 859,80</b>		<b>146 859,02</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>108 999,22</b>		<b>37 859,80</b>		<b>146 859,02</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>108 999,22</b>		<b>37 859,80</b>		<b>146 859,02</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-22 : compte de gestion 2022 – Budget GEMAPI**

Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 du Budget GEMAPI par :*

POUR	45	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	3	<i>Patrice COLNEY, Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023  
Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

## Résultats budgétaires de l'exercice

02006 - GEMAPI CCTV

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	18 604,74	63 650,62	82 255,36
Titres de recette émis (b)	9 104,74	90 215,00	99 319,74
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	9 104,74	90 215,00	99 319,74
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	18 604,74	42 011,00	60 615,74
Mandats émis (f)	9 408,93	32 474,15	41 883,08
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	9 408,93	32 474,15	41 883,08
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		57 740,85	57 436,66
(h - d) Déficit	304,19		

# Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02006 - GEMAPI CCTV

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif GEMAPI CCTV					
Investissement	-9 104,74		-304,19		-9 408,93
Fonctionnement	23 944,36	9 104,74	57 740,85		72 580,47
<b>Sous-Total</b>	<b>14 839,62</b>	<b>9 104,74</b>	<b>57 436,66</b>		<b>63 171,54</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>14 839,62</b>	<b>9 104,74</b>	<b>57 436,66</b>		<b>63 171,54</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>14 839,62</b>	<b>9 104,74</b>	<b>57 436,66</b>		<b>63 171,54</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-23 : compte de gestion 2022 – Budget Commerce**

Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 du Budget Commerce par:*

POUR	46	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	<i>Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023  
Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au Triangle Vert de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

## Résultats budgétaires de l'exercice

02005 - COMMERCE CC DU TRIANGLE VERT

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,43	25 969,66	25 970,09
Titres de recette émis (b)		300,00	300,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		300,00	300,00
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)		11 660,00	11 660,00
Mandats émis (f)		6 367,71	6 367,71
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		6 367,71	6 367,71
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit		6 067,71	6 067,71



## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02005 - COMMERCE CC DU TRIANGLE VERT

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial COMMERCE CC DU TRIANGLE VERT					
Investissement	0,43				0,43
Fonctionnement	25 669,66		-6 067,71		19 601,95
<b>Sous-Total</b>	<b>25 670,09</b>		<b>-6 067,71</b>		<b>19 602,38</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>25 670,09</b>		<b>-6 067,71</b>		<b>19 602,38</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>25 670,09</b>		<b>-6 067,71</b>		<b>19 602,38</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

-----  
**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-24: compte de gestion 2022 – Budget ZAE**

Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 du Budget ZAE par :*

<i>POUR</i>	46	
<i>CONTRE</i>	0	
<i>ABSTENTIONS</i>	2	<i>Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023  
Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

## Résultats budgétaires de l'exercice

02002 - ZAE CC DU TRIANGLE VERT

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 083 432,93	1 085 007,93	2 168 440,86
Titres de recette émis (b)	77 899,43	494 510,30	572 409,73
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	77 899,43	494 510,30	572 409,73
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 063 432,93	1 085 007,93	2 148 440,86
Mandats émis (f)	514 510,30	78 874,43	593 384,73
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	514 510,30	78 874,43	593 384,73
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		415 635,87	
(h - d) Déficit	436 610,87		20 975,00

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02002 - ZAE CC DU TRIANGLE VERT

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif ZAE CC DU TRIANGLE VERT					
Investissement	-318 922,63		-436 610,87		-755 533,50
Fonctionnement	60 322,00		415 635,87		475 957,87
<b>Sous-Total</b>	<b>-258 600,63</b>		<b>-20 975,00</b>		<b>-279 575,63</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>-258 600,63</b>		<b>-20 975,00</b>		<b>-279 575,63</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>-258 600,63</b>		<b>-20 975,00</b>		<b>-279 575,63</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-25 : compte administratif 2022 – Budget Principal**

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget Principal, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>			
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 757 844,25	G 2 430 426,97
	Section d'investissement	B 489 268,85	H 418 621,93
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 653 068,84 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 242 520,05 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
	<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D 2 489 633,15	= G+H+I+J 3 502 117,74
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 112 040,00	L 53 040,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F 112 040,00	= K+L 53 040,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 757 844,25	= G+I+K 3 083 495,81
	Section d'investissement	= B+D+F 843 828,90	= H+J+L 471 661,93
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 2 601 673,15	= G+H+I+J+K+L 3 555 157,74

Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1<sup>er</sup> Vice-président est désigné pour présider la séance.

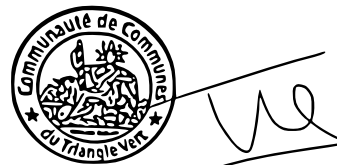
Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget principal tel que présenté ci-dessus par :*

<i>POUR</i>	<i>44</i>	
<i>CONTRE</i>	<i>0</i>	
<i>ABSTENTIONS</i>	<i>2</i>	<i>Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023

Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-26 : compte administratif 2022 – Budget Péricolaire**

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget Péricolaire, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET PERI - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 024 426,26	G 1 012 423,06
	Section d'investissement	B 30 016,72	H 28 818,54
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 54 956,81 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 8 251,74 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 1 062 694,72	= G+H+I+J 1 096 198,41
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 024 426,26	= G+I+K 1 067 379,87
	Section d'investissement	= B+D+F 38 268,46	= H+J+L 28 818,54
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 062 694,72	= G+H+I+J+K+L 1 096 198,41



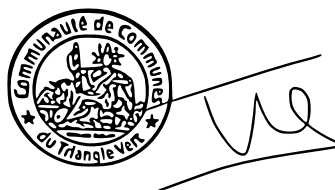
Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1<sup>er</sup> Vice-président est désigné pour présider la séance.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget périscolaire tel que présenté ci-dessus par :*

<i>POUR</i>	<i>44</i>	
<i>CONTRE</i>	<i>0</i>	
<i>ABSTENTIONS</i>	<i>2</i>	<i>Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023  
Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-27 : compte administratif 2022 – Budget Ordures Ménagères**

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget Ordures Ménagères, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET OM - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II
VUE D'ENSEMBLE				A1
EXECUTION DU BUDGET				
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 940 518,20	O 893 443,33	O-A -47 074,87
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 29 273,96 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 30 409,97 (si excédent)	
		=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	P <sup>0</sup> A+B+C+D 940 518,20	Q <sup>0</sup> O+H+I+J 952 127,26	-Q <sup>0</sup> P 11 609,06
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 0,00	=K+L 0,00	0,00
RESULTAT CUMULE		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	=A+C+E 940 518,20	=O+H+K 921 717,29	-18 800,91
	Section d'investissement	=B+D+F 0,00	=H+J+L 30 409,97	30 409,97
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F 940 518,20	=O+H+I+J+K+L 952 127,26	11 609,06

Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1<sup>er</sup> Vice-président est désigné pour présider la séance.

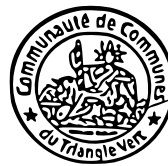
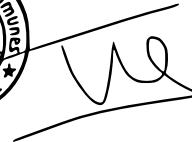
Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget OM tel que présenté ci-dessus par :*

<i>POUR</i>	<i>43</i>	
<i>CONTRE</i>	<i>0</i>	
<i>ABSTENTIONS</i>	<i>3</i>	<i>Patrice COLNEY, Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023

Le Président, Benjamin GONZALES,

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-28 : compte administratif 2022 – Budget SPANC**

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget SPANC, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET SPANC - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II
VUE D'ENSEMBLE						A1
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>						
		DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	29 032,20	G	65 825,00	G-A 36 792,80
	Section d'investissement	B	0,00	H	1 067,00	H-B 1 067,00
		+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00	I	107 485,16	(si déficit) (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	1 514,06	(si déficit) (si excédent)
		=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P=	29 032,20	Q=	175 891,22	=Q-P 146 859,02
		A+B+C+D		G+H+I+J		
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	0,00	=K+L	0,00	0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>						
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	29 032,20	= G+H+K	173 310,16	144 277,96
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	2 581,06	2 581,06
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	29 032,20	= G+H+I+J+K+L	175 891,22	146 859,02

Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1<sup>er</sup> Vice-président est désigné pour présider la séance.

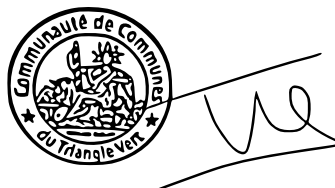
Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget SPANC tel que présenté ci-dessus par :*

<i>POUR</i>	<i>43</i>	
<i>CONTRE</i>	<i>0</i>	
<i>ABSTENTIONS</i>	<i>3</i>	<i>Victor COULIN, Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023

Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-29 : compte administratif 2022 – Budget GEMAPI**

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget GEMAPI, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET GEMAPI - CA - 2022

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>			
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>			
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>					
		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	32 474,15	G	90 215,00
	Section d'investissement	B	9 408,93	H	9 104,74
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	14 839,62
	Report en section d'investissement (001)	D	9 104,74	J	0,00
		=		=	
	<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	50 987,82	= G+H+I+J	114 159,36
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	0,00	= K+L	0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	32 474,15	= G+H+K	105 054,62
	Section d'investissement	= B+D+F	18 513,67	= H+J+L	9 104,74
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	50 987,82	= G+H+I+J+K+L	114 159,36



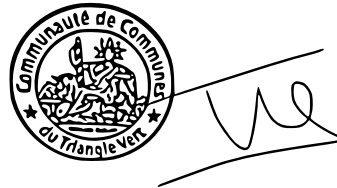
Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1<sup>er</sup> Vice-président est désigné pour présider la séance.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget GEMAPI tel que présenté ci-dessus par :*

<i>POUR</i>	<i>44</i>	
<i>CONTRE</i>	<i>0</i>	
<i>ABSTENTIONS</i>	<i>2</i>	<i>Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023  
Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-30 : compte administratif 2022 – Budget Commerce**

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget Commerce, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET COMMERCE - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II	
VUE D'ENSEMBLE						A1	
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>							
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	6 367,71	G	300,00	G-A	-6 067,71
	Section d'investissement	E	0,00	H	0,00	H-E	0,00
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00	I	25 669,66		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	0,43		
		-		-			
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P=	6 367,71	Q=	25 970,09	Q-P	19 602,38
		A+B+C+D		G+H+I+J		=G+P	
RÉSTES À RÉALISER À REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		0,00	M=K+L	0,00		
		=E+F		=K+L			
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E	6 367,71	=G+I+K	25 969,66		19 601,95
	Section d'investissement	=B+D+F	0,00	=H+J+L	0,43		0,43
	<b>TOTAL CUMULE</b>	=	6 367,71	=	25 970,09		19 602,38
		=A+B+C+D+E+F		=G+H+I+J+K+L			

Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1<sup>er</sup> Vice-président est désigné pour présider la séance.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget Commerce tel que présenté ci-dessus par :*

<i>POUR</i>	<i>44</i>	
<i>CONTRE</i>	<i>0</i>	
<i>ABSTENTIONS</i>	<i>2</i>	<i>Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023

Le Président, Benjamin GONZALES,

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-31 : compte administratif 2022 – Budget ZAE**

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget ZAE, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET ZAE - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	78 874,43	G	494 510,30
	Section d'investissement	B	514 510,30	H	77 899,43
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	60 322,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	318 922,63 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	912 307,36	= G+H+I+J	632 731,73
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	78 874,43	= G+I+K	554 832,30
	Section d'investissement	= B+D+F	833 432,93	= H+J+L	77 899,43
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	912 307,36	= G+H+I+J+K+L	632 731,73

Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1<sup>er</sup> Vice-président est désigné pour présider la séance.

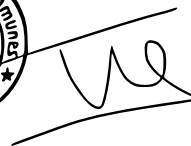
Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget ZAE tel que présenté ci-dessus par :*

<i>POUR</i>	<i>44</i>	
<i>CONTRE</i>	<i>0</i>	
<i>ABSTENTIONS</i>	<i>2</i>	<i>Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023

Le Président, Benjamin GONZALES,

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

**SEANCE du 02 mars 2023**

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52**

**Présents votant (42)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

**Ont donné pouvoir (6)**

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

**Absents (4) :** Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

**2023-32 : Recrutement dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences » (PEC) : création de 2 postes**

Vu le code du travail, et notamment les article L. 5134-19-1 et suivants ;

Vu la circulaire N° DGEFP/MIP/METH/MPP/2022/29 du 7 février 2022 relative au Fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées du marché du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> septembre 2022 relatif aux embauches en Parcours Emploi Compétences et aux contrats initiative emploi pour la région Bourgogne Franche-Comté ;

VU le budget de l'EPCI ;

CONSIDÉRANT que le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

CONSIDÉRANT que ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat.



CONSIDÉRANT que les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de recruter, sur la base de ce dispositif, deux personnes pour exercer les fonctions d'animateur en structure périscolaire.

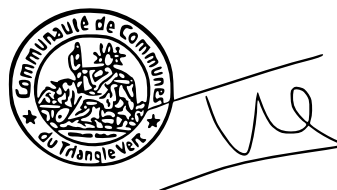
Il est proposé au conseil communautaire :

- de recourir au dispositif « parcours emploi compétences » ;
- de recruter à ce titre sur deux postes d'agent d'animation sur les sites périscolaires dans les conditions suivantes :
  - Contenu du poste : animation des temps d'accueil des élèves de maternelle et de primaire, participation aux missions de distribution, de service, d'accompagnement des enfants pendant le repas et d'entretien des locaux, contribuer à la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques
  - Durée des contrats : 9 mois, possibilité de renouveler jusqu'à 24 mois (2 x 6 mois + 1 x 3 mois)
  - Durée hebdomadaire de travail : 2 postes à 20H00 par semaine,
  - Rémunération : sur la base du SMIC horaire
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget
- d'autoriser le Président ou son représentant à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement et à signer les différents actes, notamment le contrat à durée déterminée et ses renouvellements, le cas échéant.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la proposition par :

<i>POUR</i>	<i>47</i>	
<i>CONTRE</i>	<i>0</i>	
<i>ABSTENTIONS</i>	<i>1</i>	<i>Patrice COLNEY</i>

Fait à SAULX, le 2 mars 2023  
Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état